

152,419
HR
HE 2810
C27 T95

LE CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

DISCOURS DE **Sir CHARLES TUPPER**

EXPOSE COMPLET DE LA QUESTION.

CHAMBRE DES COMMUNES, 14 DÉCEMBRE 1880.

Je suis très heureux de soumettre une motion à cette Chambre relativement à la question la plus importante qui ait jamais occupé l'attention du parlement, une motion qui présente à l'approbation du parlement les moyens par lesquels la grande œuvre nationale, le chemin de fer du Pacifique canadien, sera terminée et exploitée à l'avenir d'une façon qui a déjà obtenu l'approbation de cette Chambre et la sanction du peuple de ce pays, et à des conditions plus favorables qu'aucune de celles qui ont été préalablement offertes au Parlement. Je suis obligé, M. le président, de demander l'indulgence de la Chambre; car il me faut exposer assez longuement les raisons sur lesquelles je m'appuie pour affirmer que ces résolutions contiennent le programme du parlement du Canada, tel qu'exprimé en plus d'une occasion, et que ces résolutions présentent à la considération du parlement, pour l'achèvement de cette œuvre, des conditions plus favorables que toutes celles qui ont été préalablement soumises; et j'hésite d'autant moins

à réclamer l'indulgence de la Chambre, que je la demande principalement afin de lui répéter des déclarations faites par des hommes beaucoup plus expérimentés que moi et occupant en cette Chambre et dans le pays, les positions les plus éminentes. N'était ce qui s'est passé hier, j'aurais eu raison d'exprimer l'opinion que les résolutions, si importantes et si sérieuses qu'elles soient, auraient reçu le consentement unanime de ce Parlement:

M. BLAKE. Vraiment.

Sir CHARLES TUPPER. Je dis que j'aurais eu raison d'en arriver à cette conclusion,—n'eussent été les indications très significatives qui nous ont été données par la gauche—parce que ces résolutions demandent tout simplement aux honorables députés des deux côtés de la Chambre, d'affirmer une proposition qu'ils se sont engagés à soutenir à maintes reprises, comme hommes publics. Je n'ai pas besoin de rappeler à la Chambre que lorsque mon très honorable ami, le chef du gouvernement, occupait,